

*La question juive en Pologne*



# LA QUESTION JUIVE EN POLOGNE

*par*  
*l'agente J. Paul*

EXTRAIT DU MONITEUR POLONAIS

:: DU 15 MARS 1918 ::

304-

LAUSANNE  
IMPRIMERIE HOIRS D'AD. BORGEAUD

—  
1918





# LA QUESTION JUIVE EN POLOGNE

EXTRAIT DU MONITEUR POLONAIS

:: DU 15 MARS 1918 ::

INSTYTUT  
BADAŃ LITERACKICH PAN  
BIBLIOTEKA  
90-330 Warszawa, ul. Nowy Świat 71  
Tel. 26-68-63

LAUSANNE  
IMPRIMERIE HOIRS D'AD. BORGEAUD

—  
1918



22.844

# LA QUESTION JUIVE EN POLOGNE

---

Les Polonais constatent avec peine que des voix juives se font entendre quelquefois dans un sens antipolonais, sympathisant soit avec les Allemands, soit plus souvent avec les Russes. Ces opinions que l'on essaie d'accréditer comme l'expression de la masse juive, si importante en Pologne, sont profondément injustes. Nous ne voulons pas insister sur les griefs que ces protecteurs des Israélites exposent contre les Polonais et qu'il serait plus juste de mettre au compte des occupants de la Pologne, Russes ou Allemands. La situation de la population sémitique en Galicie, seule partie de la Pologne où nous ayons conservé une certaine autonomie, en est la preuve comme nous le verrons plus loin.

Nous pensons qu'il est opportun cependant de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la question juive au point de vue polonais. Cette mise au point nous paraît d'autant plus utile que certains hommes politiques polonais, dont l'antisémitisme était un des moyens, un des leviers pour agiter l'opinion polonaise au profit de l'intérêt de leur parti, s'arrogent le droit de parler au nom de toute la Pologne.

Ils exposent à l'étranger les sentiments soi-disant antisémites des Polonais, donnant ainsi des armes à la presse judaïque si puissante en Amérique et en Angleterre. Ces politiciens, quand ils s'adressent à l'Europe, devraient se souvenir au moins et appliquer à leur antisémitisme le principe de Gambetta sur l'anticléricalisme : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » Il serait plus juste de dire dans le cas qui nous occupe : « L'antisémitisme ne doit pas être un article d'importation. » Ce n'est pas en effet sur terre polonaise que s'est développé l'antisémitisme ; tout au contraire, les relations entre chrétiens et Israélites paraissent avoir été meilleures en Pologne que dans tout autre pays de l'Europe, et cela depuis les temps les plus reculés de notre histoire.

Dès le commencement du XIII<sup>me</sup> siècle, on trouve les preuves de la colonisation juive sur terre polonaise, dans le nom des villages Zydów, Zydowo, Zydowska Wola, etc. A cette époque déjà, les Juifs possédaient des biens sans restrictions et des esclaves, privilège réservé exclusivement aux hommes libres. Le Décret de Kalisz accordé aux Juifs par Boleslas, en 1264, concernant spécialement les droits des Juifs en justice, paraît être le premier document sur la question sémitique en Pologne. Au XIV<sup>me</sup> siècle, le roi Casimir le Grand donna aux Juifs, par le statut de Wislica les plus larges garanties légales ; plus tard, la constitution de la République polonaise leur accorda une réelle autonomie. Ils avaient leur juridiction, leurs écoles et cer-



tains droits spéciaux dans les limites des districts qu'ils habitaient.

Vers la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, d'éminents hommes d'état polonais cherchèrent à résoudre la question juive avec le plus large sentiment de justice. Ce furent les Kollątaj, les Czacki, les Butrymowicz qui réclamèrent pour eux l'égalité des droits. Ce dernier propose à la Diète de quatre ans de leur octroyer des droits civils beaucoup plus étendus que ceux dont ils jouissaient dans toute l'Europe occidentale. Ce ne fut pas la faute des Polonais si ces réformes furent retardées par les tragiques événements qui accablèrent leur malheureuse patrie. Le marquis Wielopolski, dès que l'horizon politique se fut éclairci, eut soin d'obtenir pour les Juifs l'égalité des droits et la permission de fréquenter les écoles publiques. Aussi, les Israélites tinrent-ils à honneur de prendre part aux luttes que soutinrent les Polonais sous Kosciuszko pour leur indépendance ; ils équipèrent des régiments à leurs frais sous le commandement du colonel Berko Joselowicz. Nombreux furent les officiers et les soldats juifs qui tombèrent pour la liberté de leur patrie adoptive pendant les insurrections de 1830 et 1863. Tout le monde sait que beaucoup de Juifs furent compromis et condamnés pour l'aide qu'ils prêtèrent aux insurgés polonais à cette tragique époque.

Dans le domaine politique, les Juifs affirmèrent également leur attachement à la patrie polonaise. Le Rabbin de Varsovie, Berish Meisels, fut exilé en Sibérie, par ordre du

comte Berg, à cause de son dévouement à la cause polonaise. Le libre accès aux écoles publiques et la fondation de l'école des Rabbins, sous la direction du patriote polonais Eisenbaum, qui voulait donner aux Juifs des Rabbins parlant polonais, ouvraient une ère de collaboration. A ce moment, on voit entrer dans l'arène publique plusieurs Juifs éminents qui rendirent de grands services à la patrie polonaise. C'est de ce moment que date la polonisation de vastes couches de la population juive, qui continuent à jouer un rôle prépondérant en Galicie, où tous les partis, sauf la démocratie nationale, admettent la participation des Juifs à la vie nationale. Les villes principales de Galicie, Cracovie et Lemberg, ont élu des Juifs comme vice-présidents de leur conseil municipal, de nombreux maires de villes, où la majorité des habitants est cependant polonaise, sont Juifs.

Mais, c'est surtout parmi les intellectuels que se distingue l'élément juif. La chambre des avocats de Lemberg a choisi un Juif pour président. A l'université jagellonienne, à Cracovie, enseignent des Juifs, et l'université de Lemberg a élu pour *Rector Magnificus* un Juif, pour l'année 1912-13. Inutile d'ajouter qu'aucune restriction, ni légale, ni de fait n'existe pour l'admission des Juifs aux écoles primaires, secondaires et aux universités. Aussi les Juifs fournissent-ils aux universités en Galicie d'éminents avocats, médecins et parviennent-ils à de hautes situations dans l'administration.

C'est qu'à nos yeux, et conformément à la tradition polonaise, tous ces Israélites ne sont que des Polonais d'une autre religion. Si ces Juifs peuvent être fiers d'être des *Civis Polonicus*, nous, de notre côté, nous pouvons compter sur leur collaboration patriotique et nous pouvons dire avec pleine confiance que les peuples ont non seulement le gouvernement qu'ils méritent, mais aussi les Juifs qu'ils méritent.

Dans le royaume de Pologne, la situation est différente, car les Polonais n'y gouvernent pas et subissent, au même titre que les Juifs eux-mêmes, le poids et les influences de la domination russe. Les Juifs polonais semblent s'y être groupés en trois partis.

Les assimilateurs les plus polonisés des Juifs partent du principe qu'ils sont avant tout des Polonais ne différant des autres Polonais que par la religion. Malheureusement, s'étant complètement assimilés, ils n'ont pas conservé une influence suffisante sur leurs coreligionnaires. Appartenant généralement à la classe intellectuelle, ils sont avocats, médecins et se consacrent à leur profession, contribuant au travail national comme les autres citoyens, sans former un parti politique.

A côté des assimilateurs orthodoxes, s'est formé le parti des néo-assimilateurs. Ceux-ci se considèrent également comme Polonais, mais croient qu'il est utile d'affirmer plus hautement leur qualité de Juifs, afin de conserver leur influence sur la masse obscure de leurs coreligionnaires. Ils veulent établir un

*Modus vivendi* garantissant la liberté et l'égalité pour les Juifs à l'égal des autres citoyens. Appartenant aux intellectuels, de même que les assimilateurs orthodoxes, ils ont été amenés à se grouper en parti par les nouvelles tendances de la démocratie nationale. Ils sont appelés à jouer un rôle important dans le règlement de la question juive dans la Pologne indépendante.

Enfin la grande masse des Juifs, ignorants et attachés surtout à leurs traditions religieuses, forment sous la direction des Rabbins le parti des orthodoxes purs. A leur tête se trouvent les Rabbins allemands : D<sup>r</sup> Kohne et D<sup>r</sup> Karlebach qui ont entrepris de régulariser les rapports polono-juifs. Traditionnaliste et religieuse avant tout, leur action a quelque chose de moyenâgeux. Ils paraissent tendre surtout à une sorte d'autonomie religieuse qui correspond assez aux traditions anciennes des Juifs de Pologne. Trouvant que la foi est en baisse parmi les Sémites, ils voudraient voir reprendre, par leurs coreligionnaires, une existence plus conforme aux prescriptions religieuses. Ils désirent voir la communauté juive se fortifier, les écoles juives remises à l'administration du Kahal. Mais, comme nous l'avons dit, c'est uniquement sur le terrain religieux que veut s'exercer leur influence ; on peut presque dire qu'ils tendent à revenir en arrière, ce qui les fait accuser, par les Juifs nationalistes, d'obscurantisme. Ils sont les ennemis jurés des nationalistes, dont les théories leur paraissent chimériques et désastreuses pour les



relations polono-juives. C'est dire que leur attitude envers le gouvernement polonais est des plus loyales. On a donc toute raison de croire qu'une entente pour l'avenir sera possible avec cette fraction de Juifs polonais, comme avec les précédentes. Il est à espérer que cette entente interviendra bientôt, car l'influence des orthodoxes est énorme surtout en province. C'est à ce parti qu'appartiennent les ouvriers de campagne, les petits commerçants de village, les courtiers campagnards, et tous ces Juifs attachés à la religion au point d'avoir conservé les traditions du moyen âge.

Telle serait la situation encore favorable de la question juive dans le Royaume de Pologne, si nos ennemis, toujours prêts à créer des adversaires aux Polonais, n'avaient exploité la question juive comme celle des Ukrainiens contre ce qu'ils appellent « le polonisme ».

Déjà sous Catherine, le gouvernement russe avait adopté, à l'égard des Juifs, une politique à double face, les exploitant et les persécutant à l'intérieur de la Russie; il n'hésitait pas à s'en servir comme d'un élément de désorganisation en Russie Blanche et en Lithuanie. Les Repnine et les Murawieff voyaient également dans le matérialisme, l'opportunisme juif, dans l'instinct que ce peuple persécuté avait d'être enfin du côté du plus fort, un moyen de russification à l'égard des Polonais.

Aussi, le gouvernement russe ne négligea-t-il aucun moyen pour envenimer les relations

polono-juives et creuser un fossé entre la communauté juive et la société polonaise. Sous prétexte de défendre les intérêts des chrétiens contre les Juifs, il introduisit une législation propre à soustraire la jeunesse juive à l'influence polonaise : remplacement de la langue polonaise par la langue russe dans les écoles juives, admission restreinte des élèves juifs dans les écoles polonaises, en un mot, création d'un nouveau *ghetto* sur terre polonaise, que l'on essaiera d'opposer en toute circonstance aux aspirations du peuple autochtone.

Ce fut pire encore dès 1880, après les premiers pogroms à Elisabethgrad et à Yalta. Les Juifs russes, expulsés par Ignatieff, vinrent chercher un refuge en Pologne. Ce furent des vagues successives, un exode perpétuel des Juifs, contraints par le gouvernement russe d'abandonner un pays où, tout en étant forcés à se russifier, ils n'obtenaient aucune garantie.

Examinons quel fut en Pologne, le rôle de ces fugitifs et comment on peut expliquer leur attachement à leurs persécuteurs qui les expulsaient, ainsi que leur attitude hostile, non seulement envers le peuple chez lequel ils étaient contraints de s'établir, mais encore envers les Juifs polonais eux-mêmes, qui les reçurent pourtant à bras ouverts. Il nous semble que ces Juifs immigrés cédèrent à des influences venues du dehors aussi bien qu'à leur opportunisme. D'une part, il s'était formé, en Russie, toute une phalange d'intellectuels juifs qui, naturellement, avaient

trouvé, au milieu d'un peuple opprimé, un appui moral pour leurs aspirations utopiques. Sous l'ancien régime russe, le citoyen russe libéral, ne possédant en réalité aucune part au pouvoir, avait tendance à promettre beaucoup pour le jour où une transformation politique mettrait son parti à la tête du gouvernement. Les intellectuels juifs pourchassés, comme tous les Juifs, à travers la Russie, ne formèrent jamais une communauté distincte comme en Pologne. Perpétuellement obligés de changer de résidence et de milieu, ils pénétrèrent toutes les sphères russes et ne tardèrent pas à entrevoir que le jour où la situation intérieure de la Russie se modifierait du tout au tout n'était pas aussi éloigné qu'il le paraissait. Ils comprennent que le peuple russe, ignorant et comprimé, ira très loin dans ses expériences libérales et sociales. Tout en se russifiant superficiellement, ils restent de perspicaces observateurs auxquels n'échappe pas la fragilité des institutions russes. Pays neuf où tout devait s'écrouler, l'empire des tzars constitue à leurs yeux un champ d'expériences dans l'avenir pour leurs théories ultra libérales et sociales. C'est un terrain bien plus favorable que la Pologne avec ses traditions occidentales, sa religion catholique profondément ancrée dans le peuple, son conservatisme et son patriotisme national. La tendance panrusse des intellectuels juifs est caractérisée par toute leur action dans le Royaume de Pologne. M. Zabotinski, nationaliste juif, dans une conférence publique à Lodz, en 1913,

exhorte en langue russe ses coreligionnaires à faire bloc avec le pouvoir russe contre les Polonais et à abandonner l'usage de la langue polonaise. Nous voyons donc avec quel soin les intellectuels juifs maintiennent leurs relations avec Pétrograd et Moscou. D'autre part, le gouvernement russe, suivant son ancienne tradition de l'époque de Catherine, des Repnine et des Murawieff, voyait avec plaisir ce nouvel élément, étranger à la civilisation polonaise, mettre en danger l'homogénéité du peuple polonais; il encouragea et favorisa les *litwakis* (c'est ainsi qu'on appelle les Juifs immigrés de Russie). On les autorisait, par exemple, à tenir des réunions publiques, tandis qu'il était interdit aux Polonais de se réunir même en conférences scientifiques. On facilitait leur installation dans les centres polonais, on les aidait à acquérir des immeubles dans les villes polonaises, on protégeait leur commerce aux dépens de celui des Juifs autochtones.

Le parti de Purichkiewicz, si peu tendre cependant pour les Juifs en Russie, exprimait au sujet du conflit judéo-polonais, par la voix d'Orloff, à la séance de la société réactionnaire « Union de l'Archange Michel », l'opinion que : « La Russie doit réfléchir mûrement sur le parti à prendre dans le différend polono-juif et éclaircir si ce sont les Juifs ou les polonais qui sont et resteront à l'avenir les plus nuisibles. Les Polonais, n'ont, en effet, pas accepté l'idée de l'union des Slaves sous le sceptre de l'autocrate russe. On pourrait avoir, dans



« l'avenir, encore beaucoup de désagréments « avec eux ». (Kolokol, 29 avril 1915). Sur cette question des Juifs russes en Pologne, les libéraux et les cadets suivent la ligne de conduite du gouvernement. A leurs yeux, ces Juifs de culture russe constituent un vaste réseau jeté sur la Pologne. Ils voient en eux un élément propre à hâter l'assimilation des Polonais, en détruisant leur culture occidentale, et à établir des rapports plus intimes entre la Pologne et Pétrograd.

Aussi, dès le début de la guerre, ce parti libéral mais impérialiste, craignant que les gouvernements de l'Europe occidentale ne fissent pression pour obtenir du gouvernement russe une solution radicale de la question polonaise, crée-t-il une question juive en Pologne. Les libéraux russes affectent de se faire les champions d'une nationalité soi-disant opprimée par l'impérialisme polonais. En réalité ce que l'on cherche, c'est de retarder le moment où on sera obligé de se prononcer clairement sur le sort de la Pologne. La presse radicale russe s'efforce d'occuper l'opinion européenne d'une question judéo-polonaise, afin de jeter un doute sur l'homogénéité des habitants de la Pologne. Le fait que l'organe des cadets, le *Rietch*, confie le département polonais de son journal au collaborateur de la feuille juive *Novyj Voschod*, M. J. Kleinmann, est bien symptomatique. Des communiqués officiels insinuent qu'il faut attribuer à l'influence de la population du Royaume de Pologne les mesures prises dans la zone des

armées par les autorités militaires russes. Sur ce point, le baron de Gunsbourg est d'accord avec M. Sazonoff (« Rusk. Wied », n° 64). Afin de propager ces mensonges à l'étranger, on surprit la bonne foi des Brandes, des Hermann Bernstein, des Luzzatti, etc. Enfin les partis extrêmes de gauche, en Russie, comptaient sur les *litvakis*, comme sur un facteur favorable aux solutions sociales les plus avancées et les plus contraires à la mentalité polonaise.

En un mot, les réactionnaires russes, organisateurs de pogroms, les libéraux qui s'étaient montrés incapables de jamais obtenir la moindre garantie pour les Israélites en Russie, et le prolétariat qui prit si souvent une part active aux pogroms, s'unirent pour combattre la culture polonaise qui s'était affirmée pendant des siècles la plus tolérante de l'Europe.

A ces influences, venues du dehors, vint s'ajouter l'esprit d'opportunisme pour déterminer l'attitude hostile qu'adoptèrent les *litvakis* envers les Polonais. Se trouvant, en effet, grâce à leurs amis, les intellectuels juifs et les politiciens de Pétrograd, dans une situation avantageuse, ils préférèrent rester du côté du plus fort. Leur orientation antipolonaise s'explique donc dans une large mesure par leurs intérêts individuels. Ils préfèrent, en s'affirmant comme un élément russe, jouir de la protection des autorités centrales et éviter ainsi les tracasseries des *tchinovniki*.

Du reste, ils sont tout désignés pour prendre en mains les relations commerciales

entre la Russie et le Royaume de Pologne. Pour eux, la question des marchés russes devient la plus importante et prime bientôt les questions politiques ou confessionnelles. Installés dans les villes, ils s'occupent principalement des exportations pour la Russie et des affaires de transit à travers la Pologne. Connaissant mieux que tout autre les marchés russes et les goûts de la clientèle russe, le litwak est plus à même que quiconque de placer en Russie la marchandise polonaise ou allemande. Aussi n'y aurait-il pas pour le litwak de plus grand malheur que l'établissement d'une frontière russo-polonaise ; il se verrait par là, fermer un champ d'opérations d'autant plus intéressant que les événements politiques, qu'il prévoit comme proches, créeront bientôt en Russie une situation troublée dont un homme habile sait toujours tirer profit. Remarquons à ce sujet que les Juifs, même les capitalistes ne craignent jamais les bouleversements économiques, convaincus qu'ils sont que les leurs ne sauraient qu'en bénéficier. Leur intérêt exige donc qu'il n'y ait pas d'Etat polonais pour séparer économiquement la Russie de la Pologne et créer une barrière entre la Russie et l'Allemagne. Le litwak n'est russifié qu'en apparence ; il est bien plus internationaliste que le Juif polonais, et sa russophilie est bien moins du patriotisme russe que de l'antipatriotisme polonais. Il devient ainsi, inconsciemment quelquefois, un agent de centralisation russe par les rapports qu'il entretient avec ses protecteurs de Pétrograd, et un agent d'union



entre la Russie et l'Allemagne; c'est dire son hostilité envers les Polonais.

A ces influences qu'exerçaient, sur les Juifs immigrés dans notre malheureux pays, les intellectuels et les politiciens russes, aussi bien que leurs intérêts économiques, vinrent s'ajouter les conseils partis de Berlin. C'est ainsi qu'au cours de toute notre histoire, l'action de Pétrograd et celle de Berlin se sont toujours trouvées en plein accord quant aux affaires de Pologne. M. Nahum Goldmann, leader de la presse judéo-allemande, ne manque pas de découvrir que les Juifs ne sont que des Allemands immigrés en Pologne. Il en voit une preuve dans leur langue nationale, le jargon. Il considère comme de brillantes manifestations de la littérature nationale juive les quotidiens « Hejnt » et « Moment » qui propagent en langue jargonne, parmi les masses populaires, la civilisation et la culture juives. Mais, c'est surtout à Lodz, où se trouvent concentrés les intérêts germano-juifs, que s'intensifie l'action antipolonaise, représentée par l'organe nationaliste sioniste « Lodzer Tagblatt ». C'est toujours dans toute cette presse, la même tendance à représenter la Pologne comme un pays bilingue, possédant, à côté de la culture polonaise, une culture sémite, donnant aux Hébreux des droits à une organisation nationale, à un Etat dans l'Etat polonais. Cette conception répond évidemment à l'intérêt qu'ont nos ennemis d'exploiter tous les courants qui pourraient affaiblir l'homogénéité et par conséquent la puissance du futur Etat polonais.



Aussi, une certaine presse allemande, entre autres la « Frankfurter Zeitung » ne manque-t-elle pas d'ouvrir toutes grandes ses colonnes à la campagne du D<sup>r</sup> Goldmann.

Soutenir le nationalisme juif en Pologne, c'est servir la cause des Allemands aussi bien que celle des Israélites allemands eux-mêmes. Tous craignent, en effet, l'immigration des Sémites orientaux en Allemagne. Nous en voyons la preuve dans la décision des autorités allemandes de ne pas admettre les ouvriers juifs parmi les Polonais que l'on enrôle, pendant la guerre, pour les travaux en Allemagne.

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'une Pologne, économiquement indépendante, placée entre l'Allemagne et la Russie, mettrait en danger certaines industries du Royaume de Pologne, de Lodz surtout, où se trouvent engagés d'importants capitaux germano-juifs.

Voyons maintenant comment se sont groupés ces Litwakis sous la pression russo-allemande, qui en pleine guerre, continue à poursuivre un but commun : faire de la Pologne l'Eldorado des Juifs. Nous trouvons d'abord le parti du « Bund », organisation socialiste à tendance internationaliste, qui prend naissance en Russie, et dont le nom indique l'union des Juifs de Pétrograd et de Moscou. Elle correspond à la gauche de notre parti socialiste et son action est avant tout anti-nationaliste. Le « Bund » se prononce contre la nationalité polonaise, comme contre toutes les nationalités qui ne constituent, à ses yeux, qu'une forme d'impérialisme. Il lutte même

contre le nationalisme juif, dont il considère les aspirations comme des chimères contraires au bien-être du prolétariat. S'il s'est prononcé pour l'offensive militaire, demandée par Kerensky, c'est bien moins par patriotisme russe que par haine de l'impérialisme allemand. Il faut lui reconnaître le mérite de n'avoir cédé à aucune proposition allemande, au moment de l'occupation du Royaume ; il n'a accepté aucun compromis. Le mot d'ordre du « Bund » paraît être uniquement : « Mort à toutes les bourgeoisies, à tous les conservatismes, à toutes les traditions qui ont servi de base aux gouvernements jusqu'à présent, à tous les nationalismes par conséquent ». Il est le grand destructeur, le grand niveleur, dont on s'est souvent servi à Pétersbourg et à Berlin contre le polonisme.

Les sionistes sont les représentants de l'idée étatiste sémitique. Il n'ont apparu, en Pologne, qu'avec les Juifs expulsés de Russie. Le sionisme était, à son début, plutôt une théorie qu'un parti ; c'était le rêve d'un peuple persécuté qui voulait se créer un état indépendant en Palestine. Mais, exploitée par le gouvernement russe, cette théorie devint une arme contre les Polonais. On ne tarda pas, en effet, à expliquer aux sionistes que la Palestine était un pays capable de recevoir au plus un million et demi d'émigrants, et qu'il fallait donc chercher un moyen répondant mieux aux réalités, pour reconstituer la patrie juive. De là naquit le principe de l'autonomie exterritoriale du peuple juif. Quoique les Juifs autochtones fussent polo-

nisés en grande partie, les nationalistes se recrutant presque exclusivement parmi les Litwakis expulsés de Russie, ce fut cependant notre pays qui fut choisi pour expérimenter cette théorie bizarre, cette conception nouvelle d'un Etat sans territoire. Quoiqu'il soit presque absurbe de se représenter un état, avec toutes les prérogatives de l'autonomie absolue, superposé à un autre état qui reste le représentant de la population autochtone, le sionisme se développa cependant. Il fut très nuisible en Pologne, car s'efforçant de réveiller le patriotisme juif, il aggrava l'antagonisme judéo-polonais. Ce patriotisme sémitique fut, en effet, grâce à l'influence conservée par les intellectuels israélites de Russie, dirigé surtout contre le sentiment national de la population polonaise. Les sionistes organisèrent leurs forces, enrégimentèrent la jeunesse, formèrent l'esprit de l'enfant dès le berceau, dans un sens hostile au peuple au milieu duquel il devait vivre. Cette jeunesse devait se développer sur terre polonaise sans s'assimiler, car, aux yeux des nationalistes juifs, les assimilateurs sont des traîtres. C'est ainsi qu'ils reconstituent volontairement le ghetto que la civilisation polonaise n'avait jamais imposé à leurs coreligionnaires, même aux temps les plus reculés de son histoire.

Les prétentions exorbitantes des nationalistes juifs sont résumées par le publiciste Prylucki, dans le numéro 32 de la publication « Das Volk » par cette déclaration : « L'égalité des droits du citoyen ne suffit pas « au peuple juif, il lui faut les prérogatives

« d'une minorité nationale, il doit jouir d'une  
« autonomie représentée par le CONSEIL NA-  
« TIONAL, la langue juive, le jargon sera re-  
« connu par l'état polonais comme langue  
« officielle et son usage admis dans la vie  
« publique et dans les administrations, il sera  
« obligatoire dans les écoles primaires et  
« toutes les écoles juives en général ». Ce  
qui est plus important encore, M. Prylucki  
exige qu'un fond proportionné à l'importance  
de l'élément israélite soit prélevé sur le bud-  
get de l'état polonais et mis à la disposition  
de ce conseil national, qui jouira des droits  
et qualités de la personne civile, pour dis-  
cuter et conclure des accords avec le gouver-  
nement polonais ainsi qu'avec toutes ses ins-  
titutions.

« Les droits et prérogatives de ce conseil na-  
« tional doivent être très larges, il pourra non  
« seulement diriger sans contrôle l'instruction  
« publique et toutes les organisations juives,  
« mais encore on lui reconnaîtra le pouvoir  
« d'établir des impôts spéciaux sur les Juifs,  
« afin de se procurer les moyens de couvrir  
« des dépenses particulières, utiles à la nation  
« israélite. »

Enfin, ce qui démontre le mieux l'attitude  
agressive et pleine de méfiance du sionisme  
envers l'indépendance de la Pologne, c'est la  
prétention qu'exprime la presse juive, soutenue  
malheureusement quelquefois par une partie  
de la presse étrangère et d'éminents publi-  
cistes comme les Brandès, les Hermann Berns-  
tein, les Luzzatti, déjà cités précédemment,  
de transformer en une question internationale



le différend polono-juif. Nous voyons une manifestation de cette tendance dans les menaces à peine déguisées de M. Frischender dans son article du quotidien « Moment » (12. X. 1917) où cet éminent publiciste juif trouve que ses coreligionnaires seraient en droit d'en appeler à des autorités étrangères, c'est-à-dire au Congrès international, dans le cas où les Polonais se refuseraient à accepter toutes les exigences des Israélites. Ces déclarations intransigeantes sont désapprouvées même par le « Hajnt » (Hajnt, N° 254, 9. XI. 1917), organe nationaliste juif, comme maladroit et propres à justifier l'opinion que les tendances nationalistes sont en opposition avec les intérêts de l'Etat polonais.

Terminons notre analyse de l'attitude des Juifs envers l'Etat polonais renaissant, en citant le parti nationaliste des *Ludowcy*. Ce parti représente les mêmes tendances que les sionistes et affirme les mêmes exigences, mais il s'est rapproché sur certains points du Bund. Il a voulu créer une sorte d'union des nationalistes juifs, en acceptant les revendications sociales que proclame en première ligne le Bund. Ce parti de concentration compte au rang de ses dirigeants des hommes de nuances variées. Nous y voyons siéger M. Cejlin, orthodoxe religieux et mystique, à côté du socialiste Hirchhorn, du sioniste Stupnicki, du démocrate Prylucki, de l'éminent publiciste de langue jargonne, l'ex-membre du Bund, Nornberg, et enfin de Lazare Kahn, rédacteur au journal semi officiel allemand « Le Volksblatt ». Nous voyons donc

que ce parti a tenu à recruter ses adeptes dans tous les milieux nationalistes juifs. Cette tentative d'union a principalement pour but d'attirer le prolétariat des Juifs polonais, en adoptant les revendications du Bund, sans abandonner les buts nationalistes du sionisme. Tout en constatant que cette union sacrée révèle déjà des défaillances, il serait puéril cependant de contester son influence.

Quoique dès l'apparition dans le Royaume de Pologne, en 1905, du « Frajnd », les Rabbins et les dirigeants des Juifs polonais se soient empressés de protester contre cette presse radicale, importée de Russie avec les idées nationalistes, qui leur apparaissait comme une manifestation hérétique et dangereuse, il faut cependant reconnaître que les Juifs polonais furent débordés par les litwakis, La masse obscure du prolétariat sémitique ne sut pas toujours résister à l'idéologie de ces instrus remuants et habiles, mais c'est surtout dans le domaine économique que les Israélites autochtones se laissèrent évincer. Peu à peu le petit commerce passait aux mains des nouveaux venus. La misère en fut augmentée parmi les prolétaires juifs, et le terrain en devint plus propice à toutes les innovations. D'autre part, les vrais assimilateurs, c'est-à-dire les bourgeois, les banquiers, les industriels et une grande partie des intellectuels juifs s'étaient complètement polonisés et avaient perdu contact avec la grande masse de leurs coreligionnaires.

Sans accuser l'égoïsme et l'indifférence de cette classe envers le prolétariat sémitique,

il faut tout simplement constater qu'elle se laissa surprendre par le nationalisme juif, aussi bien que par la crise antisémite qui en fut la conséquence en Pologne. Tous les Juifs polonais furent pris au dépourvu par l'action turbulente des nouveaux arrivants et par la réaction qu'elle provoqua dans le pays.

Tranchons le mot, ils ne surent pas agir à temps.

Et maintenant, puisque nous avons mentionné la réaction produite par le nationalisme juif, nous sommes amenés à parler de la crise antisémite. *L'antisémitisme fut le produit chez nous de l'art russe.* Il ne se développa, dans notre pays, que grâce à l'expulsion des Juifs de Russie et à la presse juive que le prolétariat judéo-russe apporta dans ses bagages. Il ne put se propager que grâce aux conditions spéciales que créait l'administration russe en ne tolérant pas qu'un Juif puisse se dire Polonais. Si le parti de la démocratie nationale (N. D.) a pu organiser le boycottage des marchands juifs, ce fut en grande partie grâce à la misère que causaient parmi le peuple polonais, vers cette même époque, les nouvelles restrictions, les nouvelles tracasseries du gouvernement russe. Celui-ci se mit, en effet, à fermer systématiquement aux Polonais toutes les petites places auxquelles ils avaient encore gardé l'accès, par exemple : l'administration des postes, des finances, des chemins de fer. Le rachat du chemin de fer, encore polonais, Varsovie-Vienne, jeta sur le pavé des milliers de familles.

Ce fut une véritable catastrophe écono-



mique et nationale. Tout ce monde d'ouvriers manuels et d'employés cherchant des places fut exploité par la démocratie nationale au profit de sa campagne antisémique et démagogique. On leur expliqua que s'il n'y avait pas eu de Juifs dans le pays, ils auraient trouvé des places disponibles au lieu de leur dire que si les Russes n'avaient pas été maîtres chez nous, des milliers de Polonais n'auraient pas été jetés sur le pavé du jour au lendemain par un Oukase. La grande faute de la N. D. et qui restera une tache sur son action politique fut d'enseigner l'antisémitisme, c'est-à-dire de semer la discorde entre Polonais de religion chrétienne et juive, au lieu de créer l'union entre Polonais de toutes confessions contre les menées russo-nationalistes des litwakis. Il faut cependant, à l'honneur du peuple polonais, reconnaître que l'opinion publique fut loin de partager unanimement les idées de la démocratie nationale. La « Myśl Polska », qui comptait parmi ses collaborateurs d'éminents esprits polonais, se prononce énergiquement contre l'antisémitisme et jamais le boycottage des Juifs ne dégénéra en persécutions violentes. Comme le reconnaît la déclaration des Hauts Représentants juifs de la Galicie : « Le parti anti-  
« sémite n'essaya jamais de pousser la popu-  
« lace à des excès et à des violences contre  
« les Juifs ; cela n'entraîne ni dans son pro-  
« gramme, ni dans son action politique, ni  
« dans ses moyens de propagande. Nous ne  
« connaissons pas un seul exemple où la faute  
« des « pogroms » soit imputable même à la  
« populace polonaise. »



Ce fut donc au milieu de ces rapports troublés entre la société polonaise et l'élément israélite, d'autant plus troublés que la guerre a énervé et exaspéré toutes les passions, que le gouvernement de M. Kucharzewski a pris la direction des affaires. Il n'est donc pas étonnant que la question sémite soit une des premières dont il se soit occupé. Loin de voir dans cet empressement un signe de faiblesse et de condescendance exagérée envers les Juifs, nous constatons que M. Kucharzewski a eu hâte de prendre ses responsabilités et de fixer avec netteté l'attitude du gouvernement polonais envers les Israélites si nombreux chez nous. Sa déclaration faite dès sa nomination au poste de premier ministre, à la réunion des représentants de la presse judaïque, est digne des traditions polonaises. M. Kucharzewski affirme son attachement au principe de justice et de libéralisme en disant : « Je suis profondément convaincu de la nécessité de résoudre la question juive dans l'Etat polonais conformément aux principes de la justice. Cela résulte de ma conviction absolue que le peuple polonais, ayant reconquis sa souveraineté, doit se laisser guider par les idées démocratiques et par le principe de l'égalité de tous ses citoyens, sans différence de religion ou d'origine. » Plus loin il affirme que « cette conception est également la conséquence de considérations générales politiques et nationales, à savoir que le chef du gouvernement doit veiller à ce qu'il n'y ait pas de querelles intérieures. La paix intérieure et le contentement de



« tous les citoyens sans égard à leur race et  
« à leur confession est une condition élémen-  
« taire de la puissance de l'Etat et doit être  
« la base de la solution des problèmes impor-  
« tants devant lesquels nous nous trouvons.»  
Précisant ce qu'il entend par égalité, notre  
premier ministre dit : « A mes yeux cette éga-  
« lité comprend : mêmes droits civiques pour  
« tous, respect des caractéristiques et du libre  
« développement de toutes les cultures et de  
« toutes les confessions. Ce respect doit être  
« subordonné cependant au principe dominant  
« de l'unité de l'Etat polonais et au caractère  
« national polonais dont doivent s'inspirer la  
« formation et la direction de cet état. » Affir-  
mant ensuite que la Pologne renaissante se  
sent assez forte pour être non seulement juste,  
mais indulgente, il donne aux représentants  
de la presse juive l'assurance de sa ferme in-  
tention de se tenir au-dessus de toutes que-  
relles de parti, de ne pas recourir aux repré-  
sailles, même si l'attitude de la presse juive  
envers le gouvernement devenait répréhen-  
sible.

Par contre, M. Kucharzewski a souligné  
très clairement et très énergiquement les  
points sur lesquels il serait toujours impossible  
de céder aux prétentions du nationalisme juif.  
Comme il n'a pas manqué de l'affirmer, *l'unité  
et l'intérêt supérieur de l'état polonais doit  
toujours dominer la question juive ainsi que  
toutes les autres questions intérieures et tous  
les différends entre citoyens polonais.* Chaque  
Polonais ne peut qu'applaudir à cette réserve.  
Jamais il ne pourra y avoir un second état

dans l'Etat polonais, jamais aucun groupe de citoyens polonais ne pourra être autorisé à former une *communauté indépendante et étrangère aux intérêts unifiés de la Pologne*. Quelque contraire que soit aux traditions polonaises tout impérialisme, nous ne saurions cependant concéder d'autonomies qu'aux nationalités autochtones habitant leurs territoires historiques et définis, tels par exemple les Lithuaniens et les Ruthènes. Ce n'est évidemment pas le cas des Israélites en Pologne.

Du reste, les événements paraissent avoir fait entrer dans le domaine de la réalité le rêve de l'Etat hébreux en Palestine. Comment donc admettre qu'un gouvernement polonais puisse tolérer une sorte de succursale autonome d'un état étranger sur son territoire ? Tous les Polonais seront d'accord pour accorder aux Juifs les *libertés et les garanties les plus larges pour leur culture et leur religion, à la condition expresse de ne voir en eux que des citoyens polonais d'une autre confession*. Suivant l'exemple du libéralisme occidental, nous avons le droit d'exiger de nos Juifs qu'ils deviennent de bons Polonais et de fidèles citoyens de la Pologne, Enfin, on ne saurait trop remarquer cet avertissement de notre premier ministre au nationalisme Juif : « *Jamais la question juive, étant une question intérieure, ne pourra être soumise à la décision d'une autorité étrangère, et les garanties ainsi obtenues par les Juifs polonais, grâce à une intervention du dehors ne sauraient être efficaces.* » Aucun accord, aucune

convention internationale ne pourrait, en effet, constituer une garantie aussi sûre pour les Juifs que les sympathies du peuple polonais. Cet appel à l'étranger, interprété comme une tendance à limiter les droits souverains de l'Etat polonais et comme une marque de défiance injustifiée envers cet Etat, ne manquerait pas de froisser les sentiments des Polonais et de compromettre les bonnes relations si désirables entre concitoyens de religions différentes. M. Kucharzewski finit sa déclaration aux représentants de la presse juive en proclamant sa foi dans les bons rapports qui s'établiront certainement dans la Pologne indépendante entre Israélites et chrétiens, au plus grand avantage de tous les citoyens et de l'Etat.

Nous ne pouvons qu'applaudir aux paroles de M. Kucharzewski, convaincus que nous sommes que tous les Juifs polonais adhèrent à la déclaration publiée le 13 décembre 1914, dans le « Courrier de Varsovie », par leurs représentants du Royaume de Pologne qui exprimèrent l'opinion que : « Lorsque la Pologne aura reconquis les conditions de l'existence nationale libre, les rayons vivifiants de la justice sociale, répandus par la culture polonaise libre, illumineront aussi le peuple juif. » Dans cette même déclaration, nous trouvons cette affirmation si reconfortante pour nous : « Notre attachement sincère et chaleureux au pays et à la civilisation polonaise sera la base de notre programme d'action. »

Mais pour que cette action soit efficace et



obtienne son plein effet, il faut qu'elle pénètre les masses juives ; il faut que les Juifs assimilateurs et orthodoxes, en un mot tous ceux qui se sentent polonais, cherchent à combattre par tous les moyens l'influence désastreuse exercée trop souvent par les Israélites immigrés de Russie. Leur rôle sera de se rapprocher du prolétariat juif, de lui faire aimer la culture polonaise, de l'éclairer sur l'histoire des relations entre Israélites et chrétiens dans l'ancienne Pologne. Ils devront faire sentir à leur coreligionnaires la communauté d'intérêts qui doit exister entre citoyens polonais. Trop souvent, en effet, cédant peut-être à un atavisme, conséquence des persécutions dont leur race fut victime dans toute l'Europe sauf dans notre patrie qui fut leur refuge, les Juifs se sentent étrangers chez nous et ne collaborent pas comme producteurs au bien-être général, pas plus qu'ils ne soutiennent le commerce et l'industrie comme consommateurs. Ils se contentent de prélever une dîme sur le travail national sans chercher à contribuer à la richesse de leur patrie adoptive. Ce sont ces tendances égoïstes, qui alimentent tous les antisémitismes en Europe, que devront combattre les vrais amis des Juifs, les sincères partisans de l'entente judéo-polonaise. Peut-être les Juifs polonais devront-ils faire quelques concessions sur la question de tactique et adopter quelquefois le jargon comme moyen de propagande. Cette langue fut, entre les mains de nos ennemis, une arme puissante, comme symbole du nationalisme juif. Elle

fut employée et dirigée contre le polonisme ; employée par nos amis, elle pourra servir à créer une bonne presse qui nous ramènera à l'heureuse époque où les Polonais n'avaient d'ennemis qu'au-delà des frontières de la République.

Il semble, du reste, que cette action pacificatrice devrait être facilitée par cet esprit d'opportunisme qui distingue la race sémite. La juste appréciation des réalités devrait pousser les litwakis eux-mêmes à constater que la guerre, qui ensanglante l'Europe depuis plus de trois ans, a complètement changé toutes les valeurs dans le domaine international. La Pologne ne peut plus être considérée comme une quantité négligeable, comme un simple terrain d'union entre les intérêts russes et allemands. Ce serait nier les faits et retarder sur les événements que de ne pas reconnaître la place qu'occuperont notre patrie et notre civilisation dans l'Europe reconstituée. Nous sommes convaincus que la majorité des Juifs fera preuve de sens politique, c'est-à-dire d'une appréciation objective des possibilités. Vouloir entraver le libre développement de l'Etat indépendant polonais, qui se reconstitue, ne répond plus aux possibilités internationales. C'est pourquoi nous croyons et espérons sincèrement que tous les Juifs — je ne parle pas des Juifs polonais qui nous sont restés fidèles au temps des épreuves, mais des immigrés eux-mêmes — se rallieront au parti des assimilateurs.

Quant à cette minorité qui se sent atta-

chée à la culture russe, elle préférera revenir en Russie où la révolution a aboli toutes les lois d'exception. Cette émigration volontaire aura l'avantage de soustraire le prolétariat juif autochtone à des influences qui ne cadrent guère avec notre civilisation.

Enfin beaucoup d'Israélites mystiques et religieux seront attirés par l'Etat d'Israël, qui se fonde en Palestine, comme nous l'a déclaré officiellement M. Balfour. La régénération d'Israël sur son sol historique doit, en effet, séduire, à juste titre, bien des cœurs juifs, et les Polonais ne peuvent que sympathiser avec la résurrection de cette nation indépendante sur son territoire.

D'autre part, nous pouvons affirmer avec certitude que l'antisémitisme disparaîtra complètement dans notre patrie avec la domination étrangère. Cet empoisonnement, qui ne fut qu'une psychose momentanée, ne saurait résister aux traditions polonaises qui pourront se développer librement dans la Pologne indépendante.

Nous pouvons assurer les Israélites, ainsi que leurs amis, de notre ferme résolution de reprendre le fil de notre histoire au temps des Czacki, des Butrymowicz, des Wielopolski, continuant et nous inspirant de leur esprit de tolérance et de libéralisme. C'est assez dire que nous pouvons donner aux Juifs une garantie plus certaine et qui vaut mieux que tous les chiffons de papier contresignés même par l'Europe.



INSTYTUT

BADAŃ LITERACKICH PAN

BIBLIOTEKA

00-330 Warszawa, ul. Nowy Świat 7<sup>o</sup>

Tel. 26-68-63











F

22.844